

Leçons tirées de la gestion de l'interface entre les exploitations minières aurifères à grande échelle et celles artisanales et à petite échelle

SOMMAIRE DE RECHERCHE | mars 2022

www.gold.org

En raison des faibles obstacles à l'entrée, des prix élevés de l'or et des niveaux élevés de pauvreté, les exploitations minières aurifères artisanales et à petite échelle (EMAAPE) représentent l'un des moyens de subsistance ruraux qui connaît la croissance la plus rapide dans de nombreux pays en développement. La grande majorité des EMAAPE prennent place en dehors des cadres légaux et le secteur est une source de préoccupations majeures en matière d'environnement, de société, de droits de l'homme et de gouvernance. Dans notre recherche de solutions pour améliorer la gouvernance et le rendement des EMAAPE, nous devrions nous inspirer de l'objectif de développement durable 17 – Partenariats mondiaux.

Contexte

Le contexte dans lequel se déroule l'EMAAPE varie considérablement, ce qui rend inutile l'adoption d'une approche générique. Dans certains endroits, il s'agit d'exploiter des dépôts alluviaux dans les lits de rivières passés ou présents ; dans d'autres contextes, il s'agit d'exploiter des roches dures dans des conditions souterraines pénibles.

Dans certaines situations, l'EMAAPE implique des individus ou de petits groupes qui entreprennent un travail de base avec des outils peu sophistiqués, mais dans d'autres, il s'agit de spécialistes expérimentés qui utilisent des biens d'équipement relativement avancés.

Dans certains cas, en raison de la qualité d'un dépôt ou de l'absence de réglementation fiscale ou environnementale, ces opérations sont très rentables. Dans d'autres cas, les mineurs opèrent à un niveau de subsistance, sans pouvoir supporter les coûts d'un système de santé et de sécurité adéquat, d'une protection environnementale de base ou de la fiscalité.

Il arrive que l'exploitation minière aurifère à grande échelle (EMAGE) et l'EMAAPE se chevauchent ou coexistent, parfois de manière totalement indépendante et dans d'autres cas en se livrant à une certaine concurrence pour l'accès aux dépôts d'or.

En réalité, les leçons apprises dans un seul contexte ne sont pas nécessairement applicables à d'autres et l'interface EMAGE/EMAAPE n'est qu'une infime portion du portrait



global. Mais surtout, la capacité des entreprises à interagir de manière constructive avec les entités d'EMAAPE ou à travailler avec elles pour améliorer leur rendement socioéconomique, de gouvernance ou environnemental est entravée par le manque de progrès dans la formalisation des activités des EMAAPE responsables. Les solutions à ce défi requièrent le concours des gouvernements.

Ce rapport vise à fournir une plate-forme aux EMAGE et aux autres acteurs pour qu'ils partagent non seulement leurs défis, mais aussi les progrès qu'ils ont accomplis à travers le dialogue, l'engagement et la collaboration. Surtout, il concentre l'attention sur la nécessité d'obtenir des incitations et des cadres réglementaires appropriés. Ce rapport contient des contributions de la part de 15 entreprises actives dans 18 pays ainsi que du matériel fourni par la Swiss Better Gold Initiative et l'Alliance pour une mine responsable.

Principales leçons tirées des expériences des mineurs à grande échelle et des acteurs sociaux de l'industrie :

- **Le rôle essentiel des gouvernements** – le concours des gouvernements est essentiel à la fois pour la formalisation des EMAAPE et pour la protection des investissements réalisés par les sociétés d'EMAGE.
- **Établir des relations constructives entre les EMAGE et les EMAAPE** – La confiance entre EMAGE et EMAAPE est fondamentale pour établir des relations fructueuses, et ce, malgré leurs différences culturelles considérables. Les mineurs des EMAGE doivent comprendre le contexte et les facteurs socioéconomiques et de gouvernance souvent très complexes à l'œuvre au sein des EMAAPE locales, notamment les signaux d'alerte tels que la possible influence éventuelle de groupes criminels ou la corruption. Le rapport contient des conseils sur l'élaboration d'une évaluation de base. Contrôler l'immigration et ne pas récompenser les comportements conflictuels ou perturbateurs est fondamental pour développer des accords EMAGE / EMAAPE plus constructifs et stables.
- **Modèles organisationnels des entreprises** – Une approche globale est nécessaire pour une gestion réussie des EMAGE / EMAAPE. Cette approche est susceptible d'impliquer plusieurs secteurs de l'entreprise, notamment la sécurité, la santé et l'environnement, les opérations, le rendement social, les aspects juridiques, l'exploration et la sûreté. Les entreprises doivent envisager la possibilité d'aller au-delà de la gestion des risques pour juger si la coopération en matière d'EMAGE / d'EMAAPE peut générer des perspectives commerciales.
- **Formalisation et coexistence** – La formalisation dépend souvent de la capacité des entités EMAAPE à adopter des structures organisationnelles efficaces (comme des coopératives par exemple). L'amélioration du taux de récupération de l'or peut aider les mineurs à absorber les coûts supplémentaires associés à la formalisation. Les sociétés d'EMAGE devront peut-être poursuivre leur engagement à plus long terme afin de promouvoir les technologies sans mercure auprès des entités d'EMAAPE partenaires.
- **Partenariats et soutien externe** – Les entreprises peuvent bénéficier d'une collaboration avec des partenaires de la société civile ou des spécialistes externes sur certaines questions sociales complexes et d'une collaboration avec les chambres minières sur le plaidoyer collectif autour de la gestion ou de la formalisation des EMAAPE et de la mise en œuvre de bonnes pratiques.
- **Accès au marché pour l'or d'EMAAPE produit de manière responsable** : Les flux illicites sont accrus par l'incapacité d'une partie de la production légitime des EMAAPE à satisfaire aux exigences de diligence raisonnable des marchés aurifères traditionnels. Cela nécessite la mobilisation d'une série d'acteurs de l'État, de la chaîne d'approvisionnement et de l'industrie pour soutenir la transformation responsable des métaux et l'accès au marché. Cela peut inclure la facilitation de l'accès à des entités de transformation minières réputées ou la volonté d'envisager l'achat de métaux.
- **Planification de la fermeture** – des accords formels de fermeture et de post-fermeture de la mine avec des entités d'EMAAPE responsables sont nécessaires pour garantir les moyens de subsistance et protéger l'environnement.

Ce rapport montre que de nombreuses entreprises d'exploitation minière aurifère de premier plan s'engagent sur les questions des EMAAPE, tant dans leurs mines qu'autour de celles-ci, et au niveau politique. Lorsque les circonstances le permettent, ils se réjouissent de l'occasion de mieux travailler avec les gouvernements, les groupes industriels, les organisations de la société civile et les mineurs artisanaux responsables pour mieux comprendre comment réduire les impacts négatifs de l'EMAAPE et améliorer les résultats en matière de développement. En outre, collectivement, par l'intermédiaire du World Gold Council, ils s'engagent à protéger l'intégrité du marché de l'or contre les flux illicites et à réduire la marginalisation de l'EMAAPE responsable sur les marchés légaux de l'or.

Études de cas

Le rapport comprend 36 études de cas axées sur la gestion de l'interface entre les EMAGE et les EMAAPE. Un large éventail de lieux et de types de projets a été sélectionné pour démontrer que les initiatives des entreprises en matière de gestion de l'EMAAPE ne reposent pas sur un ensemble unique de « solutions ». En effet, la durabilité des projets d'EMAAPE, même les plus réussis, peut être compromise par des facteurs tels que des changements en matière de réglementation, des conflits, des catastrophes naturelles ou un changement à la tête de l'exploitation. Comme le démontrent les études de cas, il peut s'avérer difficile de

définir des solutions durables dans des circonstances aussi complexes. En plus des études de cas, nous avons également bénéficié de la contribution de plusieurs parties prenantes externes qui nous ont donné leur point de vue sur l'interface EMAGE/EMAAPE, notamment :

- Monica Ribiolò, du secrétariat d'État suisse aux affaires économiques (SECO) ;
- Carolina Rojas-Hayes, ancienne vice-ministre des Mines de Colombie
- Marcin Piersiak, directeur exécutif, Europe, l'Alliance pour une mine responsable
- Ludovic Bernadot, coresponsable du partenariat du PNUE relatif au mercure, secteur d'EMAAPE.

Conclusion

La littérature académique souligne qu'il existe de nombreuses connaissances et analyses sur l'EMAAPE, mais qu'elles sont souvent cloisonnées et plutôt que partagées à grande échelle avec les parties prenantes. Nous espérons que ce rapport constituera une étape utile pour améliorer la communication autour de ces questions et pour mobiliser un plus grand consensus au sujet du rôle des acteurs principaux. Pour en apprendre davantage, veuillez lire le rapport complet.